Mazarin
1848
.1
tie.12

Le douziesme courrier françois...

UNIVERSITY OF N.C. AT CHAPEL HILL
00023007283

RARE BOOK
COLLECTION

THE LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF
NORTH CAROLINA
AT
CHAPEL HILL

Mazarin
2848
c.1
ptie. 12

LE DOVZIESME

COVRRIER FRANÇOIS,

TRADVIT FIDELLEMENT
en Vers Burleſques.

A PARIS,
Chez CLAVDE BOVDEVILLE, ruë des Carmes,
au Lys Fleuriſſant.

M. DC. XLIX.

LE DOVZIESME COVRIER FRANCOIS EN VERS BVRLESQVES.

MErcredy de Mars le dernier,
De S. Germain vint vn Courrier
Portant Ordonnance Royalle,
Que pour vne paix generalle
Et pour noſtre tranquillité
Sa Tres-Chreſtienne Majeſté,
Veut que la garde continuë,
Tant qu'vne bonne paix venuë
Et ſelon ſon intention,
On ceſſe toute faction.

Le meſme iour ont eſté leuës
Des lettres qui nous ſont venuës
Du Parlement de Languedoc
Qui ſur le tard iette le froc,
Ces braues Meſſieurs de Thoulouſe
Par vn Arreſt rendu le douze
Ordonnent qu'on remonſtre au Roy
Qu'il deuoit mieux garder ſa foy
Que n'enſeignoit le Pere Faure
(Digne ame d'vn Turc ou d'vn More)
Et qu'ainſi l'execution
De l'ample declaration
Du mois d'Octobre ſoit permiſe,
Cóme vn commandement d'Egliſe,

944.03
M475m
No. 2848
817486
pt.12

Eſtant plein de ſainteté,
Et faite par ſa Majeſté.

Le premier d'Auril l'Audience
Deuint belle par la preſence
Du vaillant Prince de Conty,
Et des chefs de noſtre party,
Où Boüillon prenant la parole
Dit tant au Preſident Viole
Qu'à tous Meſſieurs, attention,
I'ay bonne procuration
D'auancer ce que ie vais dire,
Et nul ne me voudroit dédire,
Lors vn Huiſſier ayant dit paix,
Boüillon pourſuit. Meſſieurs la paix
Eſt ſi fort de nous deſirée,
Que bien loin d'eſtre differée,
Nous autres Chefs ſommes tous preſts
D'abandonner nos intereſts:
Ie ne puis vous dire autre choſe,
Et là ce Duc fit vne poſe.
En ſuitte à haute voix fut leu
Ce que reſpondre il auoit pleu
Au Roy, ſur toutes les demandes
De ces braues Chefs de nos bandes.
Lors les gens de ſa Majeſté
Au Parlement on preſenté
Sa declaration donnée
Sur les troubles de cette année,
Par laquelle il eſt ordonné
Que tout acte qu'a decerné
La Cour ou Meſſieurs de la Ville,

Eſt reputé comme inutille,
Que tout Arreſt, Commiſſion
Aura de la caſſation,
Lettres, eſcrits, traittez, libelles
Ne ſeront que des bagatelles,
Depuis le ſixieſme Ianuier
Et fadaiſes que le Courrier,
Sans que pour choſe aucune faitte
Perſonne en ſoit plus inquiette,
Le tout non aduenu cenſé,
Demeurant ſans eſtre caſſé,
L'Arreſt dont perſonne priuée
Par Meſſieurs fut gratifiée,
Et tel où Monſieur Meliand
A daigné parler quand & quand
Lecteur icy ma Muſe ahanne
Pour ne ſçauoir point la chicanne,
Decret d'adiudication,
Et d'Officiers reception,
Que le Roy rend continuelle.
Eſt du haut Allemand pour elle!
Mais franchiſſons ce mauuais pas,
Et ne nous decourageons pas,
Acheuons de tourner en rime
Le Traitté d'vne Paix qu'eſtime
Sans raiſon quelque eſprit mutin
Item donc pour parler Latin
(Car pour ſortir de ce paſſage
Ie m'aideray de tout langage)
Le Roy veut qu'au Conſeil d'enhaut,
N'ait pas eſté comme il faut

Arreſt, ny bien expediée
Lettre de cachet, publiée
Si l'on a Declaration,
Qu'apreſent ſon intention
Eſt qu'elle reſte ſupprimée,
Et que ſa mamman bien aimée
Veut au premier beau iour d'Eſté
Enuoyer au fleuue Lethé
Quelqu'vn qui de cette eau rapporte,
Qui faſſe oublier toute ſorte
D'vnions, Ligues & Traittez,
Sans que puiſſent eſtre heurtez,
Ceux qui pour faire telle Ligue
Non contents de faire vne brigue.
Ont leuez ſoldats, pris deniers
Tant publics que particuliers.
Meſmes que Princes, Gentils-hommes
Seigneurs, Prelats, tous autres hommes
Qu'on ſçait auoir contribué,
Ou quelque Mazarin tué,
Soient maintenus dans leurs Offices,
Honneurs, biens, charges, Benefices,
Au meſme eſtat qu'ils ſe trouuoient
Quand les Pariſiens beuuoient,
La nuit des Rois, & qu'ils perdirent
Le vray pour mille faux qu'ils firent:
Pourueu qu'ils mettent armes bas,
Et ne s'opiniaſtrent pas
Aux ligues s'ils en ont aucune,
Sous couleur de cauſe commune,
Soit hors la France, ſoit dedans.

Item, le Roy veut que nos gens
Soient purgez auec de la caſſe
Quoy que nul mal ne les menace,
Qui demande les Medecins,
A la reſerue des plus ſains,
Donc le Roy veut ſes forces croiſtre,

Item, que tous ceux mis en cloiſtre,
(Car ie confons cloiſtre & priſon)
Retourneront en leur maiſon
Que le Roy la preſente année
Et deuant l'autre terminée,
Pourra par an ſi beſoin eſt,
Douze millions prendre en preſt,
Ledit preſt eſtant volontaire
Sans qu'on puiſſe pour autre affaire
Que pour la preſente employer
Ces ſommes, ny debtes payées,
Bref n'en pourront eſtre acquitées
Les vieilles debtes contractées;
Eſtant taxez les intereſts
Au denier douze de tels preſts.

C'eſt preſque tout: Quelqu'autre choſe
Dont le ſens requiert de la proſe
Eſt dans la Declaration.
Telle qu'eſt la ſuppreſſion
Du Semeſtre de Normandie,
Enfin veux-tu que ie te die,
Cher Lecteur, ſi ie ne pourſuis
Ie ſuis malade & ne puis

Et s'il m'eſt permis de tout dire,
Il m'eſt impoſſible de rire;
Que du bout des dents, d'vne Paix
Ou deuient plus grand que iamais
Mais briſons-là. La Cour ioyeuſe
D'vne fin de guerre ennuyeuſe,
L'enregiſtra, la publia,
Verifia, ratifia,
Foin, tous ces termes de prattique
Donnent à mes vers la colique:
Bref fut conclu que compliment
En guiſe de remerciment
Allaſt vers la Reine Regente,
Où l'on mettra que ſuppliante
La Cour eſt, que leurs Majeſtez
Rendent à Paris ſes beautez,
Sa ſplendeur & ſon eminence
En l'honorant de leur preſence.

Le Vendredy deux on ſema
Certain bruit qui nous allarma,
Sçauoir que l'Archi-Duc aduance,
Et bien qu'vn Mareſchal de France
Empeſche qu'il ne paſſe l'eau,
Qu'il ne luy manque qu'vn batteau,
Outre que le Seigneur Duc Charles
Se campe entre Verums & Marle,
Et l'Archi-Duc aupres de Laon,
Si bien que l'on craint que cet an
Les Villes d'Ypre & de Dixmude
Ne ſouffrent quelque aſſaut bien rude,

Laon

Laon s'eſtant mis fort en deuoir
De n'eſtre pas en leur pouuoir.

Samedy trois veille de Paſques,
Il vint par la porte S. Iacques
Vn Courrier diſant qu'à Callais
N'ayant que deux ou trois vallets
Eſt venuë vne grande Dame
De Monſieur de Rantzau la femme,
Que Deſtrades homme d'honneur
Et de Dunquerque Gouuerneur
A piteuſement renuoyée
Hors la place, de pleurs noyée
Pour la priſon de ſon eſpoux,
Qui perdit, œil, bras, pied pour nous.
Or ce meſme iour firent gille
Les priſonniers de la Baſtille.
Autre aduis de Roüen venu,
Dit que Matignon ſi cognu
Eſt allé ioindre en cette Ville
Monſieur le Duc de Longueuille.

Ce meſme iour furent payez
Nos ſoudarts & licentiez,
Ayant fait monſtre generalle,
Sauf à ſa Majeſté Royalle
D'en garder ceux qu'il luy plaira,
Qu'à preſent elle ſouldoira.

Ce fut ce iour-là qu'aux Bons-Hommes
Se rencontrerent deux grands hommes,

Monſieur le Prince de Condé
Dont la valleur a ſecondé
Le rang de feu Monſieur ſon pere
Le Prince de Conty ſon frere,
Enſemble Madame leur ſœur
Qui s'embraſſent de grand cœur
Ou le Duc de Boüillon malade,
Au Prince vint faire accollade.

Fin du Courrier Burleſque.